



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**



Afrique du Sud,
le 15 septembre 2011
(OR. en)
14292/11
PRESSE 311

**Quatrième sommet Afrique du Sud - Union européenne
Communiqué conjoint
Afrique du Sud, le 15 septembre 2011**

Nous, dirigeants de l'Afrique du Sud et de l'Union européenne, réunis ce jour en Afrique du Sud, dans le parc national Kruger, avons réaffirmé notre attachement à un partenariat stratégique fondé sur des valeurs et des intérêts communs, y compris la promotion de la paix et de la sécurité, des droits de l'homme, de la démocratie, de l'État de droit et du développement durable dans l'ensemble de nos régions.

Partenariat stratégique entre l'Afrique du Sud et l'Union européenne

Nous avons examiné le développement rapide de nos relations bilatérales, qui s'est manifesté par un partenariat stratégique renforcé et par une coopération croissante dans un certain nombre de domaines. Nous nous sommes félicités de la mise en œuvre positive du plan d'action conjoint dans le cadre du partenariat stratégique et des divers dialogues politiques de haut niveau qui ont été menés aux niveaux ministériel et parlementaire, ainsi qu'entre les hauts fonctionnaires. Nous avons mené des discussions fructueuses sur diverses questions bilatérales, régionales et mondiales d'intérêt commun ou constituant des sujets de préoccupation commune.

Dans le cadre de notre évaluation de la mise en œuvre du plan d'action conjoint, nous avons salué en particulier:

- la formalisation du dialogue sur les droits de l'homme entre l'Union européenne et l'Afrique du Sud;
- la mise en œuvre effective du programme d'aide au développement de l'Union européenne en faveur de l'Afrique du Sud et le fait que le programme soit davantage pris en charge au niveau local, ainsi que les excellentes relations qu'entretiennent la Banque européenne d'investissement (BEI) et ses partenaires sud-africains;
- le lancement hier du programme de soins de santé primaires, d'un montant de 126 millions d'euros, visant à accroître l'espérance de vie, à réduire la mortalité maternelle et infantile et à soutenir la lutte contre le VIH/SIDA et la tuberculose;

P R E S S E

- la coopération fructueuse dans le domaine des sciences, des technologies et de l'innovation (y compris les récents séminaires d'appui au présent sommet sur les minéraux et l'exploitation minière et la recherche en matière de changement climatique), et dans le domaine de l'environnement et du développement durable, notamment en matière de croissance verte, d'action de lutte contre le changement climatique et de biodiversité;
- les progrès constants réalisés dans le cadre de notre coopération dans le domaine spatial, à laquelle contribuent également l'Agence spatiale nationale d'Afrique du Sud (SANSA) et l'Agence spatiale européenne, en particulier les progrès accomplis dans les préparatifs en vue de l'extension à l'Afrique du Sud du système européen de navigation par recouvrement géostationnaire (EGNOS), plate-forme qui renforcera sensiblement les services du système global de navigation par satellite en Afrique du Sud;
- les excellents progrès réalisés dans le cadre du vaste dialogue sur les migrations, en particulier sur les questions liées à l'asile et à la traite des êtres humains;
- la mise en œuvre du programme d'échanges universitaires Erasmus Mundus entre les universités sud-africaines et européennes, dans l'intérêt commun d'un nombre croissant d'étudiants et d'universitaires de troisième cycle.
- Nous nous sommes félicités des progrès concernant les négociations relatives à un accord Euratom-Afrique du Sud concernant les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et nous nous réjouissons à la perspective de sa prochaine conclusion.
- Nous avons réaffirmé notre détermination à poursuivre les politiques visant à renforcer la cohésion économique et sociale dans nos régions respectives, en vue de réduire les disparités relatives au niveau de développement en Afrique du Sud et dans l'UE . En conséquence, nous avons encouragé l'échange des meilleures pratiques en la matière, sur la base de l'atelier sur la politique régionale, qui s'est tenu le 14 septembre 2011 à Pretoria.
- Nous avons constaté la poursuite de la croissance des échanges bilatéraux. L'UE demeure le partenaire le plus important de l'Afrique du Sud en matière de commerce et d'investissements, représentant 35 % du total des importations de l'Afrique du Sud et 28% du total de ses exportations.

Développement des infrastructures

Nous sommes convenus que le développement des infrastructures est un volet essentiel du développement tant du continent africain que de l'Union européenne. En particulier, le corridor routier et ferroviaire Nord-Sud présente un grand potentiel pour les États d'Afrique australe et orientale en ce qui concerne le renforcement de leur intégration économique et commerciale, ainsi que la croissance économique et la création d'emplois concomitantes pour la population de la région. Cette approche sera élargie pour inclure des secteurs et des sous-secteurs liés au corridor Nord-Sud.

Coopération au développement

Nous avons souligné l'importance que revêtent les principes d'efficacité de l'aide et leur bonne mise en œuvre en pratique, en particulier dans la perspective du quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui aura lieu prochainement à Busan.

Nous sommes également convenus d'engager des discussions sur la future orientation de la coopération au développement entre l'Afrique du Sud et l'Union européenne dans le cadre du prochain cadre financier pluriannuel (2014 -2020) de l'UE. Afin de conserver notre approche actuelle en matière de coopération au développement, nous sommes convenus que l'aide continuerait à soutenir la production de valeur ajoutée, notamment par le biais de l'innovation, de programmes pilotes, du développement de capacités et du partage de compétences et de connaissances. Nous avons également décidé d'étudier les moyens de renforcer les relations entre les institutions européennes et sud-africaines de financement du développement, dans la perspective d'un recours accru à la combinaison de prêts et de subventions pour soutenir les investissements. Enfin, nous nous réjouissons à la perspective de la création de l'agence sud-africaine de partenariat pour le développement, qui offrira de nouvelles possibilités de coopération.

Questions internationales

G20

Nous avons réaffirmé le rôle du G20 en tant que principale enceinte de coopération économique mondiale et réitéré notre volonté de travailler en étroite coordination dans le cadre des réunions du G20. Nous sommes fermement attachés à contribuer au succès du sommet du G20 qui se tiendra à Cannes (les 3 et 4 novembre) car il est nécessaire que le G20 adresse un signal fort d'unité mondiale et démontre qu'il parvient à gérer la reprise mondiale.

Nous avons exprimé notre volonté de continuer à mettre l'accent sur le cadre du G20 pour la croissance en tant qu'instrument permettant de coordonner les politiques économiques du G20 et de parvenir à une croissance mondiale forte, durable et équilibrée, ainsi que sur la réforme du système monétaire international. Nous nous sommes accordés à reconnaître que le G20 devait renforcer les instruments d'aide financière aux pays pendant les crises systémiques, et nous sommes convenus de la nécessité d'assurer la stabilité financière mondiale, et de poursuivre la réforme des marchés financiers et de lutter contre la volatilité des prix des matières premières.

Nous comptons bien parvenir à des résultats concrets dans le cadre du programme du G20 pour le développement dans des domaines tels que les investissements dans les infrastructures, la sécurité alimentaire, la mobilisation des ressources internes, les financements innovants, l'accroissement des échanges et de l'intégration, ainsi que la dimension sociale de la mondialisation.

Nous sommes déterminés à poursuivre notre action et à continuer de jouer un rôle actif au sein du groupe de travail du G20 sur le développement, qui a réalisé des progrès dans la mise en œuvre du plan d'action pluriannuel visant à promouvoir la croissance économique et la résilience, qui a été adopté lors du sommet du G20 de Séoul .

Le changement climatique et la conférence de Rio+20

Nous avons réaffirmé que le changement climatique constitue l'un des défis mondiaux les plus importants et urgents, ce qui requiert une solution mondiale. Nous œuvrerons ensemble à une issue ambitieuse, globale et équilibrée des négociations menées dans le cadre de la CCNUCC. Nous avons également la volonté de collaborer en prévision et au cours de la 17^{ème} session de la Conférence des parties à la CCNUCC et de la 7^{ème} session de la réunion des parties au protocole de Kyoto (CdP17/CMP7) qui auront lieu en Afrique du Sud, à Durban, du 28 novembre au 9 décembre 2011.

Nous nous sommes accordés à reconnaître que Durban constitue une occasion pour convenir d'actions qui permettront de mettre pleinement en œuvre les principales décisions adoptées à Cancun, et pour aborder des questions qui n'ont pas été résolues à Cancun et qui relèvent du plan d'action de Bali et de la feuille de route.

Nous avons constaté "l'écart d'ambition" concernant les réductions d'émissions proposées et défini des options permettant d'accroître le niveau d'ambition, les engagements actuels ne nous permettant pas de parvenir à l'avenir à une augmentation de la température mondiale inférieure à 2 degrés Celsius .

Nous sommes convenus de l'importance de la conférence de Rio+20, qui se tiendra à Rio de Janeiro en juin 2012 et portera principalement sur l'économie verte dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté. Cette conférence doit donner une forte impulsion, au niveau mondial, à la transformation des économies pour les rendre économes en ressources et faire en sorte qu'elles produisent de faibles émissions de carbone, en conduisant à la création "d'emplois verts" et en poursuivant l'éradication de la pauvreté. Elle devrait également aboutir à un renforcement important de la gouvernance mondiale de sorte que le développement durable permette de relever les défis majeurs qui subsistent en termes à la fois de développement et d'environnement.

Sur la base de ces objectifs communs, nous sommes convenus de poursuivre nos consultations au cours de la phase préparatoire de la Conférence de Rio + 20.

Questions régionales

Négociations entre l'UE et le groupe de pays de la SADC participant à l'APE

Nous avons examiné l'état d'avancement des négociations entre l'UE et le groupe de pays de la SADC participant à l'APE. Nous avons réaffirmé l'importance de parvenir à un accord qui soit profitable pour les deux parties, source de croissance et d'emplois. Nous avons réitéré notre ferme volonté de donner la priorité à la conclusion des négociations. Nous sommes persuadés qu'il est possible de résoudre les questions qui restent en suspens et nous engageons nos négociateurs à accélérer leurs travaux à cette fin.

Nous saluons, dans ces négociations en vue de l'établissement d'une zone de libre-échange tripartite, le pas prometteur accompli vers une plus large intégration régionale et un développement plus approfondi en Afrique.

Coopération Afrique-UE en matière de radioastronomie

Nous constatons que la science et la technologie demeurent un des domaines où notre coopération, dans le cadre de notre partenariat stratégique, est la plus fructueuse, et nous reconnaissons les efforts respectifs que nous déployons pour appuyer le partenariat pour la science, la société de l'information et l'espace inscrit dans la stratégie commune UE-Afrique. Nous avons évoqué à cet égard les possibilités très intéressantes qu'ouvre la radioastronomie pour une collaboration en matière de recherche et d'innovation profitable tant à l'Afrique qu'à l'Europe, notamment la contribution que peuvent apporter les infrastructures de recherche concernées au développement de ressources humaines et au développement socio-économique.

Questions politiques et de sécurité

Nous avons réaffirmé l'importance que nous attachons au maintien d'un dialogue actif sur les questions politiques et de sécurité, tant au niveau bilatéral que dans le contexte de la stratégie commune UE-Afrique. Nous avons notamment abordé les sujets ci-après.

Soudan et Soudan du Sud

Nous avons examiné la situation au Soudan et au Soudan du Sud au lendemain de l'indépendance du Soudan du Sud et de l'expiration le 9 juillet de l'accord global de paix et nous avons exhorté les parties à continuer d'œuvrer à la résolution de toutes les questions en suspens.

Nous avons exprimé notre préoccupation en particulier au sujet des hostilités qui se poursuivent au Kordofan méridional et dans l'État du Nil bleu et nous avons demandé aux parties de prendre des mesures pour mettre fin à ces hostilités et assurer la protection des civils. Nous avons exprimé aussi notre vive inquiétude à l'égard de la situation des droits de l'homme et constaté la nécessité de maintenir notre surveillance dans ce domaine. Nous avons engagé le gouvernement du Soudan et le Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS) (Nord) à permettre un accès sans entraves de l'aide humanitaire aux zones de combat.

Nous avons rappelé qu'il importe que tous les acteurs concernés s'emploient activement à jeter les bases de relations pacifiques entre le Soudan et le Soudan du Sud. Nous avons salué à cet égard l'accord sur la sécurité aux frontières signé le 29 juillet 2011 entre le gouvernement soudanais et le gouvernement du Soudan du Sud, et avons engagé les parties à le mettre rapidement en œuvre. Nous leur demandons instamment de traiter de toute urgence dans un esprit de coopération tous les points restés en suspens, tels que la délimitation des frontières, la citoyenneté, les revenus du pétrole. Nous avons examiné en outre la situation qui règne à Abyei et demandé aux parties d'achever le retrait de leurs forces. Nous avons salué le rôle de premier plan assumé par le groupe de haut niveau de l'Union africaine sur le Soudan, sous la conduite de l'ancien président Mbeki, et nous nous sommes engagés à continuer de soutenir le travail qu'il accomplit.

Nous sommes convenus d'examiner de manière détaillée quels seraient les moyens à mettre en œuvre dans un cadre de coopération pour appuyer le renforcement des capacités et la mise en place des institutions au Soudan du Sud.

Zimbabwe

Nous avons constaté que la mise en œuvre de l'Accord politique global (APG) avait avancé, tout en relevant les difficultés, inhérentes à ce processus, qu'il reste à surmonter. Nous avons encouragé les parties au sein du gouvernement inclusif à parachever et approuver sans plus tarder une feuille de route pour les élections. Nous avons décidé de maintenir les efforts complémentaires que nous fournissons afin de promouvoir, d'encourager et d'appuyer la mise en œuvre pleine et entière de l'Accord politique global, et de mettre en place les conditions permettant la tenue d'élections libres et régulières, dans la transparence et selon des règles équitables. Nous invitons les parties à respecter les droits de l'homme et nous déplorons toute forme d'action qui vient contredire l'esprit et la lettre de l'APG. Louant les efforts réalisés par l'Afrique du Sud et la SADC pour aider les dirigeants politiques du Zimbabwe à mettre en œuvre l'APG, l'UE les encourage à continuer de suivre de près ce processus.

Nous avons constaté et salué l'aide humanitaire et les autres formes d'aide que continuent d'apporter la communauté régionale et internationale à la population du Zimbabwe.

Nous avons encouragé les parties à mener à bien le processus d'élaboration d'une Constitution en vue du référendum et des élections qui se dérouleront prochainement.

Nous avons réaffirmé notre attachement à l'intégrité du processus de Kimberley et nous œuvrerons, avec les partenaires concernés, à son application équitable.

Proche-Orient et Afrique du Nord

Nous avons discuté des soulèvements survenus en Afrique du Nord et avons jugé encourageante la voie envisagée pour assurer la transformation démocratique tant en Tunisie qu'en Égypte. Nous avons souligné qu'il importait de maintenir la dynamique démocratique et d'organiser des élections libres et démocratiques conformément aux calendriers fixés par les autorités respectives de ces pays.

Nous avons débattu de la situation à Bahreïn, au Yémen et en Syrie et exprimé nos préoccupations à cet égard.

Nous avons fait part de notre vive inquiétude à l'égard des événements qui se déroulent en Syrie et souligné qu'il importait que le Conseil de sécurité des Nations Unies et le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies demeurent saisis de la question. Nous sommes convenus qu'il convient de maintenir la pression sur les autorités syriennes afin de mettre un terme aux violences et d'engager une transition pacifique vers la démocratie.

Nous avons appelé à la reprise immédiate des négociations sur le processus de paix au Proche-Orient. Nous demeurons attachés à la solution fondée sur la coexistence de deux États dont un État palestinien indépendant, démocratique, d'un seul tenant et viable, comprenant la Cisjordanie et Gaza et coexistant avec Israël dans la paix et la sécurité à l'intérieur de frontières internationalement reconnues et sûres. Nous avons instamment demandé au gouvernement israélien de mettre immédiatement un terme aux activités de colonisation, y compris à Jérusalem-Est. Les colonies sont illégales au regard du droit international et constituent un obstacle à la paix.

Nous avons par ailleurs exprimé notre objectif commun de voir la formation en Libye d'un gouvernement transitoire ouvert à toutes les composantes de la société, qui reconstruira le pays dans l'intérêt de tous les Libyens, le but étant de bâtir une Libye nouvelle, démocratique et pluraliste au sein de laquelle les droits de l'homme, les libertés fondamentales et la justice seront garantis et la prospérité sera partagée.

Nous sommes convenus que l'Union africaine a un rôle important à jouer pour aider le peuple libyen à établir un pays démocratique, indépendant et uni. Nous avons salué les résultats de la réunion du Comité ad hoc de haut niveau pour la Libye, de l'Union africaine, qui s'est tenue en Afrique du Sud le 14 septembre 2011. Nous sommes convenus d'encourager les autorités libyennes actuelles à œuvrer dès que possible pour la formation d'un gouvernement transitoire ouvert à toutes les composantes de la société. Nous avons par ailleurs relevé la pertinence de nombre de dispositions de la feuille de route de l'UA et des propositions adoptées à Malabo en juillet 2011 et pris acte de la feuille de route pour la transition présentée par les autorités libyennes elles-mêmes et du rôle important joué par les Nations unies.

Nous attendons avec intérêt la tenue à Bruxelles du 5^{ème} sommet Afrique du Sud/UE en 2012.